

**SEANCE DE TRAVAIL DU MINISTRE AVEC LES AUTORITES
ADMINISTRATIVES ET MILITAIRES, LES CADRES ET ELUS DE
GUIGLO**

Abidjan, le 20 Février 2008

Compte rendu de la Réunion

REF : MINRRI/SERVCOM/202-2

CONTEXTE

Suite à la réunion précédente du Ministre de la Réconciliation Nationale et des relations avec les Institutions avec les organismes humanitaires intervenant dans la Région du Moyen Cavally et conformément aux missions entrepris par le passé, le Pr. Sébastien **DANO** Djédjé a organisé une séance de travail avec les Autorités Administratives, les élus et cadres de **GUIGLO**.

Cette séance de travail avait pour objectif d'identifier les perspectives de solution quant au sort des déplacés allochtones qui y exploitait les parcelles de terres cultivables avant la crise du 19 septembre 2008.

A Cette importante séance de travail, l'on a enregistré la présence du Préfet Militaire, du Président Conseil Général de Guiglo et du 1^{er} Vice-président, du Maire de Bloléquin, du Directeur de Cabinet du « **ICI** », actuel propriétaire d'une surface de terre exploité par la coopérative de **COPEZIA**.

L'ouverture de la séance s'est faite par les mots de bienvenu du Ministre à l'endroit de l'assistance avant d'aborder l'ordre du jour de ladite séance.

D'entrée de jeu, le Préfet de Région a fait le point de la situation sur le terrain. Dans l'ensemble, il a indiqué qu'il ne rencontre pas de problème majeure étant donné que le processus de réinstallation des déplacés dans la région s'effectue normalement.

Toutefois, quelques cas d'impossibilité d'accès des déplacés de guerre sur leurs surfaces d'exploitation d'origine ont été relevés à Bloléquin.

A l'origine de cette situation et toujours Selon ses sources d'information, il a indiqué la responsabilité collective du Maire de Bloléquin et du Directeur du Cabinet **ICI**.

Prenant la parole, les présumés cités ont marquée leur étonnement face aux propos tenus tout en réaffirmant leur disponibilité à œuvrer collégialement avec les Autorités Administrative à la Réconciliation Nationale à **GUIGLO**.

De leur avis, il ressort que la cause des obstacles du retour des déplacés de guerre, relève du mode de gestion des forêts classées jugées discriminatoires au profit des allochtones **Burkinabé** et des allogènes **Baoulé** entrepris par le passé par la **SODEFOR** et les **EAUX ET FORETS**.

Ainsi les populations **We** de la région s'insurge contre toute action d'appropriation ou de réappropriation des terres cultivables dans les forêts classées jugé discriminatoire et favorable exclusivement au autochtones et allogènes.

Prenant la parole à son tour, le Ministre DANO Djédjé a exprimé sa satisfaction de constater l'inaltérable volonté de Réconciliation et de Paix constatée auprès des Autorités Administratifs, des Cadres et Elus. Aussi, leur a-t-il informé de sa rencontre avec le Directeur de la **SODEFOR** dans la matinée.

Lors de cette rencontre, Directeur de la **SODEFOR** a exprimé les avis suivant :

« Les Populations exploitantes des parcelles de terres cultivables avant la guerre et qui, pour cas de force majeure ont été contraint d'abandonner les surfaces d'exploitation doivent avant tout rentrer en possession de leur surface d'exploitation. Quant au mode de gestion des forêts classées et des surfaces qui y sont exploitées, la SODEFOR envisage l'adoption d'un coût d'exploitation à l'ha et dont le revenu sera versé au profit des populations autochtones »

Cette proposition a retenu l'attention favorable des membres de l'assistance.

La séance s'est achevée aux environs de 17h00 min.

Ce rapport de mission a été rédigé par :

**Le service autonome de
Communication et de Documentation**

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT
01	TCHEDÉ Jean Gervais	Conseil General Guiglo	1 ^{er} Vice-Pdt	07-08-30-07 02-50-39-50
02	DO ZNIREGNON Georges	Cabinet ICI	Directeur	07-99-12-84 21-28-52-46
03	LT/Col GNONSEKAN	Préfecture/DST/Bloléquin		06-32-82-08 20-21-23-70
04	GUI ZIEHI Jean Claude	Conseil CP de Guiglo	Président	08-34-93-56 06-07-18-83
05	DANHO Benoît	Mairie de Bloléquin	Maire	20-22-15-62
06	SESS Hortense	Ministère Réconciliation	DIR. CAB.	20-21-92-91
07	N'GUESSAN Dépry	Ministère Réconciliation	DIR. CAB. adjt	20-32-87-84
08	KONAN Kouassi	Ministère Réconciliation	DIR Unité Nationale	20-32-79-00